



Clope interdite avant 16 ans ?

Rubrique : actualités - Date : mercredi 22 janvier 2003

Une récente étude scientifique vient de démontrer que le tabac cause davantage de dégâts lorsqu'il est consommé avant l'âge de 16 ans. De là à interdire la vente des cigarettes aux mineurs en deçà de cette limite d'âge, il n'y a qu'un pas que certains aimeraient bien voir franchi. Mais les premiers concernés et les débitants de tabacs sont loin de partager cette opinion.